

Document d'Informations Clés (DIC)

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur ce produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit (tel que défini ci-dessous) et quels risques coûts gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit	EUR 194,480,697 <i>contingent value right floating rate notes due 2033</i> (le "Produit" ou les "Obligations")
ISIN	XS2848632324
Initiateur de produits d'investissement packagés de détail	SAS GUC Entity (l'"Émetteur"), société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé au 17, Boulevard F.W. Raiffeisen, L-2411 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B286140.
Téléphone	Appelez le +352 2060 0128 pour plus d'informations.
Nom de l'autorité compétente	Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF)
Date du présent Document d'Informations Clés	12 septembre 2024

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type Les Obligations sont des instruments financiers sous la forme de *contingent value notes* (obligations à valeur contingente), ces obligations étant des obligations à taux variable non garantis soumis à des dispositions de recours limité et régis par la loi luxembourgeoise.

Echéance Les Obligations viendront à échéance le 31 décembre 2033 (l'"Échéance"). Les Obligations peuvent être remboursées avant l'Échéance conformément à leurs termes et conditions (les "Termes et Conditions").

Objectifs Les Obligations sont des instruments financiers qui offrent des paiements d'intérêts à taux variable d'un montant, redéfini trimestriellement, égal à la somme de (i) l'EURIBOR à trois mois (et, si ce taux est inférieur à zéro, l'EURIBOR sera réputé égal à zéro) plus (ii) 8,00 % par an. Le montant principal des Obligations sera investi dans un portefeuille composé d'obligations d'entreprise ou d'État de haute qualité libellées en SEK, DKK ou EUR, conformément aux Termes et Conditions, au *GUC Agreement* et aux directives d'investissement stipulées dans le *GUC Agreement* (tel que défini dans les Termes et Conditions). Les paiements d'intérêts ne peuvent être effectués qu'à partir des actifs disponibles sur un certain compte séparé de l'Émetteur tel que décrit dans les Termes et Conditions (le "**Compte d'Intérêts et de Revenus d'Investissement**") après satisfaction de certaines obligations de l'Émetteur en vertu du *GUC Agreement* (tel que défini dans les Termes et Conditions) au moment de la date de paiement des intérêts et sous réserve des priorités de paiement telles que décrites dans les Termes et Conditions. Dans la mesure où l'Émetteur ne dispose pas de fonds suffisants pour effectuer un tel paiement d'intérêts à une date de paiement d'intérêts, ce montant restera impayé jusqu'à la prochaine date de paiement d'intérêts, mais ne sera pas ajouté au capital restant dû pour le calcul des intérêts supplémentaires.

Sauf remboursement antérieur, l'Émetteur remboursera les Obligations au Prix de rachat (tel que défini ci-dessous) à l'Échéance. L'Émetteur pourrait avoir le droit de rembourser les Obligations par anticipation au Prix de rachat majoré des intérêts courus et impayés, sous réserve des conditions décrites dans les Termes et Conditions et d'un préavis écrit de 10 jours. L'Émetteur peut également être tenu de rembourser les Obligations avant leur Échéance conformément aux Termes et Conditions.

La capacité de l'Émetteur de satisfaire toutes les obligations de paiement en vertu des Obligations sera limitée à ses actifs restants après le paiement de toutes les obligations de l'Émetteur en vertu du *GUC Agreement*. Ceci inclut les dépenses et tout paiement des *State Non-Tax Claims* (telles que définies dans les Termes et Conditions) et les autres coûts d'exploitation de l'Émetteur.

Dénomination minimale	EUR 1.00
Montant total du capital	EUR 194 480 697
Monnaie	EUR
Prix d'émission	100 % du montant principal
Date d'émission	25 septembre 2024
Échéance	31 décembre 2033, à condition qu'il n'y ait pas eu de rachat optionnel ou de rachat obligatoire spécial <i>Contingent value right floating rate notes due 2033</i> (obligations à taux variable à valeur contingente échéant en 2033)
Produit	
Classement	Non garanti, sous réserve des dispositions de recours limité spécifiées dans les Termes et Conditions.
Intérêt	Par an, redéfini trimestriellement, égal à la somme de l'EURIBOR à trois mois (et, si ce taux est inférieur à zéro, l'EURIBOR sera réputé égal à zéro) plus 8,00 % par an, payé à partir des produits du Compte des Intérêts et des Revenus d'Investissement après satisfaction des obligations de l'Émetteur telles que décrites dans les Termes et Conditions.
Dates de paiement des intérêts	Annuellement, à terme échu, le dernier <i>Business Day</i> (tel que défini dans les Termes et Conditions) de l'année civile ou à une date ultérieure si cela est nécessaire pour que l'Émetteur ait reçu les revenus d'investissement en vertu du <i>GUC Agreement</i> .
Droit d'appel de l'Émetteur	L'Émetteur a le droit de racheter tout ou partie des Obligations en circulation à tout moment, sous réserve des conditions énoncées dans les modalités.
Prix de rachat	100 % du montant principal en circulation
Droit d'appel des investisseurs	Aucun
Remboursement obligatoire spécial	L'Émetteur sera tenu de rembourser les Obligations si le <i>Final Payment</i> (tel que défini dans le <i>GUC Agreement</i>) doit être effectué avant l'Échéance. Une demande sera faite pour que les Obligations soient cotées sur la liste officielle de la Bourse de Luxembourg (la " LuxSE ") et pour qu'ils soient admis à la négociation sur le marché Euro MTF géré par la LuxSE. Il n'y a cependant aucune garantie que les Obligations seront cotées en bourse, qu'une autorisation de négocier les Obligations sera accordée ou que cette cotation sera maintenue.
Cotation en bourse	

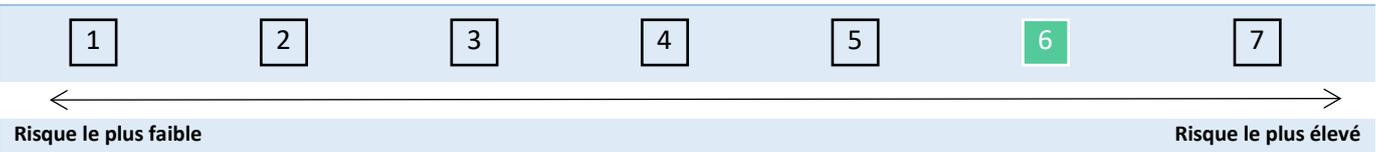
Investisseur de détail ciblé Les Obligations sont destinées aux investisseurs qui:

- Sont des contreparties éligibles et des investisseurs professionnels, tels que définis dans MiFID II.
- Ont des connaissances et une expérience suffisantes pour procéder à une évaluation pertinente des Obligations, des avantages et des risques d'un investissement ou d'une autre forme d'acquisition des Obligations et des informations contenues dans la documentation.
- Ont accès à des outils d'analyse appropriés et les connaître pour évaluer, dans le contexte de leur situation financière particulière, un investissement dans les Obligations et l'impact que les Obligations auront sur l'ensemble de leur portefeuille d'investissement.
- Disposent de ressources financières et de liquidités suffisantes pour supporter tous les risques d'un investissement dans les Obligations, y compris lorsque la devise de paiement du principal ou des intérêts est différente de la devise de l'investisseur potentiel.
- Comprennent parfaitement les Termes et Conditions et sont familiarisés avec le comportement des marchés financiers concernés.
- Sont en mesure d'évaluer (seul ou avec l'aide d'un conseiller financier) les scénarios possibles concernant les facteurs économiques, les taux d'intérêt et d'autres facteurs susceptibles d'affecter son investissement et sa capacité à supporter les risques applicables.
- Ont la capacité de supporter une perte totale du montant initial en principal des Obligations.

h. Ont un horizon d'investissement à long terme.
En outre, l'Émetteur a effectué une évaluation du marché cible négatif et a conclu que le marché cible négatif pour les Obligations comprend les investisseurs de détail, les investisseurs ayant des connaissances et une expérience de base, les investisseurs qui recherchent une protection totale du capital ou un remboursement total du montant investi, qui ont une aversion totale au risque/une tolérance au risque nulle ou qui ont besoin d'un revenu entièrement garanti ou d'un profil de rendement entièrement prévisible.

Quels sont les risques et que pourriez-vous récupérer en retour?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conserverez les Obligations jusqu'au 31 décembre 2033. Le risque réel peut varier de manière significative si vous investissez à un stade précoce et vous pourriez récupérer moins. Il se peut que vous ne puissiez pas vendre votre produit facilement ou que vous deviez le vendre à un prix qui influe considérablement sur le montant que vous récupérez.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'Émetteur a classé le Produit 6 sur 7, soit la deuxième catégorie de risque la plus élevée. Cela signifie que les pertes potentielles liées aux performances futures sont très élevées et que de mauvaises conditions de marché sont susceptibles d'avoir un impact sur la capacité de l'Émetteur à vous payer.

Vous supportez le risque que le remboursement du produit par l'Émetteur ait lieu à un moment qui vous est défavorable et que vous ne puissiez réinvestir le montant du remboursement qu'à des conditions moins favorables. Ce produit ne comporte aucune protection contre les performances futures du marché, de sorte que vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si l'Émetteur n'est pas en mesure de vous payer ce qui vous est dû, vous pourriez perdre la totalité de votre investissement.

Scénarios de performance¹

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. Les évolutions futures du marché sont incertaines et ne peuvent être prédites avec précision. Les scénarios présentés sont des illustrations basées sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée (la "PDR") : 31 décembre 2033

Exemple d'investissement : 10 000 EUR

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	Si vous sortez au PDS
Minimum		Il n'y a pas de rendement minimum garanti. Vous pouvez perdre une partie ou la totalité de votre investissement. ²		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 292 EUR	7 264 EUR	5,825 EUR
	Rendement annuel moyen	-17.08 %	-6.20 %	-5.26 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 605 EUR	9 590 EUR	9 915 EUR
	Rendement annuel moyen	-3.95 %	-0.83%	-0.09 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 172 EUR	10 938 EUR	12 127 EUR
	Rendement annuel moyen	1.72 %	1.81 %	1.95 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 774 EUR	12 496 EUR	14 758 EUR
	Rendement annuel moyen	7.74 %	4.56 %	3.97 %

Les scénarios présentés illustrent l'évolution possible de votre investissement. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de la performance future basée sur les données du passé concernant la variation de la valeur de cet investissement, et ne constituent pas un indicateur exact. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas les coûts que vous payez à votre conseiller ou distributeur. Les chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également avoir une incidence sur le montant que vous récupérez. Le scénario de stress montre ce que vous pourriez récupérer dans des circonstances de marché extrêmes et ne prend pas en compte la situation dans laquelle l'Émetteur n'est pas en mesure de vous payer ou peut décider de ne pas verser d'intérêts et de ne pas rembourser le produit. Ce produit ne peut pas être encaissé facilement. Si vous mettez fin à l'investissement avant la fin de la période de détention recommandée, vous pouvez avoir à payer des frais supplémentaires (lorsqu'il y a des frais de sortie).

Que se passe-t-il si l'Émetteur ne peut pas vous rembourser ?

Les obligataires sont exposés au risque de non-paiement partiel ou total du montant principal et des intérêts. Toutes les obligations de l'Émetteur relatives aux Obligations (y compris, mais sans s'y limiter, les obligations de paiement) seront soumises et subordonnées à tous égards à chacune des obligations (y compris les obligations de paiement) de l'Émetteur en vertu du *GUC Agreement*, y compris, sans limitation, tout paiement des *State Non-Tax Claims*. Tant que le *GUC Agreement* reste en vigueur, aucun obligataire ne pourra (et renonce expressément à son droit de) demander une réparation pécuniaire à l'Émetteur, y compris pour toute violation des Modalités, sauf dans la mesure des montants détenus sur le Compte d'Intérêts et de Revenus d'Investissement conformément aux Termes et Conditions et au *GUC Agreement*. L'Émetteur ne sera pas responsable en cas d'insuffisance de fonds pour payer ses obligations et les obligataires n'auront aucune autre réclamation à l'encontre de l'Émetteur en ce qui concerne les Obligations. Une perte totale du montant principal des Obligations est possible. Il n'existe aucun système de compensation ou de protection applicable aux Obligations.

Quels sont les coûts de ce Produit?

La personne qui vous conseille ou vous vend ce Produit peut vous facturer d'autres frais. Dans ce cas, elle vous fournira des informations sur ces frais et sur la manière dont ils affectent votre investissement.

¹ Veuillez noter que les montants et les rendements indicatifs figurant dans ce tableau sont calculés sur la base de la méthode prescrite par la loi applicable. En raison de la manière dont les calculs doivent être effectués, les chiffres figurant dans les colonnes relatives au 1 an, au 5 ans et au RHP ne constituent pas une estimation probable des montants ou des rendements réels pouvant être obtenus en cas de vente ou de remboursement des Obligations après ces périodes.

² Les Titres impliquent un risque de perte totale potentielle. L'Émetteur pourrait ne pas être en mesure d'effectuer des paiements, y compris des paiements d'intérêts et/ou de remboursement, sous réserve de la résolution des *State Non-Tax Claims* et de la performance du compte d'intérêts et de revenus d'investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

L'Émetteur a considéré :

- Que pour la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi ;
- Que pour les autres périodes de détention, le produit s'évalue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- Que vous avez investi 10 000 EUR.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	Si vous sortez au PDR
Coûts totaux	115 EUR	575 EUR	1150 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	1.15%	1,13 % par an	1,07 % par an

(*) Ceci illustre comment les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez au terme de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen annuel soit de 3,02 % avant déduction des coûts et de 1,95 % après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Frais d'entrée (*)	L'Émetteur ne facture pas de frais d'entrée pour ce Produit.	0 EUR
Frais de sortie (*)	L'Émetteur ne facture pas de frais de sortie pour ce Produit, mais la personne qui vous vend le Produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et de fonctionnement	1,00 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts récurrents nécessaires à la gestion du portefeuille d'investissement et des dépenses de fonctionnement supplémentaires.	100 EUR
Frais de transaction	0,15 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque le gestionnaire de portefeuille achète et vend les instruments sous-jacents du produit. Le montant réel dépend du nombre de transactions.	15 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commission de performance et intérêts reportés	L'Émetteur ne facture pas de commission de performance pour ce Produit.	0 EUR

(*) **Note** : les obligataires et les investisseurs potentiels peuvent supporter les coûts de la marge acheteur-vendeur, c'est-à-dire la différence entre les prix auxquels les Obligations peuvent être achetées et vendues.

Combien de temps devez-vous conserver ce Produit et pouvez-vous récupérer votre argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : jusqu'au 31 décembre 2033

L'échéance des Obligations est le 31 décembre 2033. Actuellement, les Obligations ne sont pas cotées en bourse et rien ne garantit qu'ils le seront à l'avenir. Par conséquent, un obligataire doit être prêt à détenir les Obligations pour une période indéterminée et potentiellement jusqu'à leur échéance. Rien ne garantit qu'un marché pour les Obligations se développe ou que les obligataires soient en mesure de vendre leurs Obligations. En outre, les Obligations sont soumises à certaines restrictions de transfert, ce qui peut limiter davantage leur liquidité, comme indiqué dans les Termes et Conditions. Le montant que les obligataires recevront s'ils décident de vendre leurs Obligations peut être significativement inférieur au montant qu'ils auraient reçu s'ils avaient détenu les Obligations jusqu'à leur remboursement par l'Émetteur. L'Émetteur pourrait avoir le droit de rembourser les Obligations par anticipation au Prix de rachat majoré des intérêts courus et impayés, sous réserve des conditions décrites dans les Termes et Conditions et d'un préavis écrit de 10 jours. Les Obligations peuvent également être remboursés avant leur échéance conformément aux Termes et Conditions.

Comment pouvez-vous formuler une réclamation ?

Toute réclamation concernant le Produit ou le comportement de l'Émetteur peut être soumise à SAS GUC Entity par courrier postal au 17, Boulevard F.W. Raiffeisen, L-2411 Luxembourg ou par mail à l'adresse info@sasgucentity.lu. Si vous avez une plainte concernant une personne qui conseille ou vend le Produit, vous devez vous adresser à la personne concernée.

Autres informations pertinentes

Les Obligations sont émises dans le cadre du *Second Amended Joint Chapter 11 Plan of Reorganization of SAS AB et de ses Subsidiary Debtors* [Numéro de dossier 1936], déposé le 7 février 2024 et confirmé par ordonnance de la *United States Bankruptcy Court for the Southern District of New York* le 22 mars 2024, [Numéro de dossier 2397]. Des informations supplémentaires sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.sasgroup.net/investor-relations/accelerating-sas-forward/transformation-plan-en/>.

Le *Paying Agent, Registrar and Transfer Agent* et le *Calculation Agent* (chacun de ces termes étant défini dans les Termes et Conditions) mettront les Termes et Conditions à disposition pour inspection pendant les heures normales d'ouverture des bureaux. Si et aussi longtemps que les Obligations sont cotées sur la liste officielle de, et admises à la négociation sur le marché Euro MTF géré par, la LuxSE, des copies des documents suivants seront disponibles gratuitement pendant les heures normales d'ouverture des bureaux de l'Émetteur : (i) les statuts de l'Émetteur ; (ii) le *GUC Agreement* ; et (iii) une copie du prospectus ainsi que tout supplément à ce prospectus. Si et aussi longtemps que les Obligations sont cotées sur la liste officielle de, et admises à la négociation sur le marché Euro MTF opéré par, la LuxSE, une copie du prospectus ainsi que tout supplément sera également disponible sur le site internet de la LuxSE (www.luxse.com).